Union des Plaisanciers des Ports du Morbihan	Union des Plaisanciers des Ports du Morbihan	13 octobre **2021**
	Siège social : Capitainerie du port de la Trinité sur mer **Correspondance** : UPPM Capitainerie du port de la Trinité sur mer cours des quais- 56470 La Trinité sur Mer Tél 06 33 68 43 33 Courriel: uppmcontact@gmail.com	Rédigé par G. Henry JC. Faveris

Rencontre UPPM - Compagnie des Ports du Morbihan du 13 octobre 2021

Présents:

Michel LE BRAS directeur de la CPM
Laurent LE MERCIER directeur Etel-Locmiquélic

Délégation UPPM:

- Jean-Claude FAVERIS UPPM
- Alain ANGIBAUD ANDF
- Gérard HENRY AUPL
- Philippe DIOT APPAC
- Yves MAURY APTM
- Patrice POMMIER, Jacky RENARD AUP
- Maryse MASSULTEAU, Joel CARJUZAA ASUC

ACTUALITE - Départ de Monsieur Goulard, remplacé par David Lappartient, nouveau pdt du Conseil Départemental et PDG de la CPM
Deux vice-présidents : M. Gérard Pierre (investissements
M. Denis Bertholome (achat)
Dix-sept administrateurs dont quelques nouveaux
Dans les priorités, M. Le Bras insiste sur l'importance pour la CPM de la gestion du personnel qui doit être exemplaire et au service de la clientèle.
Le port de Penerf et la zmel de Damgan seront pris en gestion à partir du 1/1/2022

ACTIVITE 2021 Ralentie au printemps, normale cet été, CA conforme aux prévisions
Demandes d'emplacements en hausse

PROJETS Le Crouesty : Dragages et Parkings
Aradon : gestion des parking et barrière
La Trinité : réaménagement en cours : commerces+ ifremer et capitainerie annexe ; projet de plateforme nautique à Kermarquer
Quiberon : fin des travaux, aménagement des espaces vert ; activité en grande augmentation ; bâtiments commerciaux en cours, réflexion sur terre-plein et parkings
Etel : activité +4% ; actions prévues pour faciliter l'accès en mettant sur le site des prévisions sur l'état de la barre ; réfection du bloc sanitaire
Locmiquelic : terminaison du bâtiment du môle, aménagement de la cale de Pen Mane

SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

VOLS : nous insistons sur l'urgence de voir la CPM faire quelque chose pour enrailler la série de vols récemment commis (Crouesty ; Trinité et Port Haliguen)
M. Le Bras nous confirme le changement d'attitude de la CPM dans la communication faite désormais à la suite des vols, c'est effectivement une attente de nos associations et de nos adhérents.
Nous demandons un plan d'urgence car la CPM est restée passive malgré nos demandes depuis 2019. Nous suggérons que les études soient faites port par port, de façon à tenir compte de la spécificité de chacun, et surtout en concertation avec les usagers, la direction du port, la gendarmerie et la mairie. Monsieur Le Bras trouve cette idée intéressante et donne son accord sur le principe, il va diffuser auprès des directions des ports.
Les investissements en caméras supplémentaires, et/ou portillons éventuels vont être débloqués dès maintenant, avec l'accord et l'appui du Président Lappartient. M. Le Bras nous autorise à communiquer sur ce sujet.
Nous souhaiterions pour une meilleure visibilité, qu'un audit des évènements soit fait par la CPM, la généralisation des mains courantes dans les capitaineries faciliterait le suivi des vols ou incivilités.

EVOLUTION DES TARIFS :

Les tarifs soumis à la consultation des prochains conseils portuaires seront en augmentation de 1,8% en 2022, soit environ l'inflation.
M. Le Bras nous indique que l'application stricte de l'indice prévu aux contrats serait de 4,3%, indice plombé surtout par l'augmentation de Pro BTP qui compte pour beaucoup dans l'indice.
Les services augmenteraient dans la même proportion. Nous faisons remarquer qu'aucun dégrèvement ne nous a été fait du fait du COVID, et que l'an dernier, le problème avait été soulevé de revoir les tarifs des services (manutention, stockage), cette étude devait être faite après la mise en place de la liste d'enregistrement. M. Le Bras s'engage à en reprendre l'étude et reviendra vers nous. Jean Claude Faveris se dit extrêmement déçu par ces annonces comme le seront surement les plaisanciers déjà très choqués par les séries de vols.

ENVIRONNEMENT : dans l'ensemble des ports qui en disposent, les pompes à eaux noires ne fonctionnent pas. La CPM vient de commencer une nouvelle approche des problèmes d'environnement. Les associations de l'UPPM demandent à y être associées.

PREVENTION EN MER : Il est constaté que les avurnavs ne sont plus, ou peu diffusés dans les Capitaineries ; La CPM prend acte et va se renseigner.

Les points non abordés seront envoyés ultérieurement à Michel Le Bras.